

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01**

## **Constitution du Groupe de travail sur le financement du système de santé**

**Québec, le 27 juin 2007** – La ministre des Finances, ministre des Services gouvernementaux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, et M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, ont annoncé aujourd'hui la constitution du Groupe de travail sur le financement du système de santé mis sur pied suite au discours sur le budget du 24 mai dernier. Ce groupe de travail sera présidé par M. Claude Castonguay. Il sera assisté de deux vice-présidents, soit M<sup>me</sup> Joanne Marcotte et M. Michel Venne. Ces nominations ont été effectuées après consultation des partis de l'opposition.

Ce groupe de travail proposera de nouvelles avenues permettant d'assurer un financement adéquat du système de santé québécois. Son mandat est le suivant :

- proposer au gouvernement des sources additionnelles de financement pour la santé;
- préciser le rôle que le secteur privé peut jouer afin d'améliorer l'accès aux soins et de réduire les délais d'attente, et ce, en préservant un système public fort dans le maintien des valeurs qui le caractérisent;
- proposer une structure pour un nouveau « compte santé » afin d'améliorer la transparence du financement de la santé, de mieux informer la population et d'illustrer la problématique du financement à moyen terme, en particulier quant au niveau des transferts fédéraux pour la santé;
- examiner les modifications qui pourraient être suggérées afin que les ajustements nécessaires soient apportés à la *Loi canadienne sur la santé*.

Le groupe de travail devra s'assurer que ses recommandations seront compatibles avec les principes qui caractérisent le système de santé québécois depuis sa mise en place, dont le maintien d'un régime public de santé fort; la protection des plus démunis, notamment l'accès aux soins, peu importe leur statut social et leur niveau de revenu; et le maintien de critères de qualité élevée, autant pour le secteur public que pour la prestation privée. Le groupe de travail devra remettre son rapport en décembre 2007.

Rappelons que M. Claude Castonguay est consultant en matière de santé et d'affaires professionnelles alors que M<sup>me</sup> Joanne Marcotte est réalisatrice et M. Michel Venne, directeur général de l'Institut du Nouveau Monde.

– 30 –

**Sources :** Catherine Poulin  
Attachée de presse adjointe  
Cabinet de la ministre des Finances,  
des Services gouvernementaux,  
responsable de l'Administration gouvernementale  
et de la présidente du Conseil du trésor  
418 643-5270

Isabelle Merizzi  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre de la Santé  
et des Services sociaux,  
responsable de la région de la  
Capitale-Nationale  
418 266-7171